



Orange-SA

Paris
le 13 décembre 2016

Activités Sociales et Culturelles

Le CCUES reverse trois millions d'euros aux CE pour les salarié-es

Le CCUES propose au personnel des prestations enfance (garde et vacances) et handicap. Il gère également les retraité-es et leur propose une offre dédiée. Le budget du CCUES est alimenté par les CE qui reversent 18,5% de leur contribution patronale, selon l'accord CE-CCUES signé par tous les CE, sauf le CE SCE, à majorité CGC.

Une réserve trop élevée

Comme les CE, le CCUES s'est doté d'un fond de réserve pour garantir son fonctionnement et sa solvabilité. Depuis 2010, le budget du CCUES étant excédentaire chaque année, le fond a augmenté dans une proportion exagérée. Or, cette réserve n'est pas destinée à thésauriser. Cet argent doit servir à améliorer la situation sociale du personnel. C'est pourquoi, depuis trois ans, SUD demandait l'utilisation d'une partie de cette réserve pour une offre aux salarié-es.

POUR
L'ÉGALITÉ
DES DROITS

3 millions d'euros pour les CE

En cette fin d'année, après une étude qui devait déterminer le montant raisonnable d'une réserve, notre demande a enfin abouti. Une résolution a été adoptée à l'unanimité le 13 décembre par les élu-es du CCUES, octroyant trois millions d'euros aux ouvrants-droit des CE, pris sur le fond de réserve.

Cet argent doit revenir aux salarié-es

Chaque CE signataire de l'accord CE-CCUES va donc recevoir une partie de ces trois millions au prorata de ses effectifs. SUD souhaite que chaque salarié-e, quel que soit son CE d'appartenance, se voit proposer une prestation. Ce surplus budgétaire ne saurait être utilisé pour combler un éventuel déficit. Aussi, SUD proposera dans chaque CE une résolution demandant que cette prestation soit soumise au Quotient Familial, garant d'un rééquilibrage de situations familiale et sociale différentes.

Et les retraité-es ?

Cette résolution ne concerne que les salarié-es car ils-elles sont géré-es par les CE. Mais le fond de réserve du CCUES a gonflé au fil des ans, en partie au détriment des prestations versées aux retraité-es. SUD considère qu'ils-elles ont aussi droit à un geste. C'est pourquoi nous avons proposé une 2^{ème} résolution pour eux-elles qui, malheureusement, a été rejetée : 14 Contre (CFDT, CGC, FO), 9 Pour (CGT, SUD), 2 Absentions (CFTC, STC)...